



MAIRIE
DE
CITRY 77730
Place Gaston de Renty
☎ : 01 60 23 60 27
E-mail : mairie.citry@orange.fr

Monsieur Thierry FLEISCHMAN
Maire de CITRY

A

?

Citry, le 30/12/2023

Objet : réponse à deux courriers anonymes

Madame, Monsieur,

Courant 2024, j'ai reçu deux courriers anonymes l'un à propos des chiens qui divaguent dans la commune et l'autre ayant trait à un exploitant agricole de la commune.

En ce qui concerne la divagation des chiens, nous avons une convention avec la SACPA (Société d'assistance pour le contrôle des populations animales). Cette société n'est sollicitée qu'en cas de nécessité absolue et si un chien présente un danger pour les personnes. C'est ce qui peut se faire quand un animal est agressif ou est trop souvent en divagation sur le territoire communal.

Un second courrier anonyme repose sur un constat négatif de l'engagement professionnel d'un des cultivateurs de Citry. Vous énoncez tout un ensemble de comportements liés aux modalités de travail de cet agriculteur que vous jugez de façon négative. Effectivement, ce métier impose une activité importante avec différents engins et des façons de travailler conditionnées par les saisons et la météorologie. Il en découle du bruit, une circulation d'engins volumineux et quelques inconvénients pour une voirie qui peut être parfois boueuse ou trop étroite.

Je tiens à vous préciser les éléments suivants :

- **Un agriculteur n'est pas lié à une journée de huit heures. Ses cultures selon les saisons lui imposent des temps de travail importants, souvent contractés sur de petites périodes. Une moisson mûre doit être ramassée et en cas de risque d'orage la moissonneuse et les tracteurs, tourneront tard même dans la nuit et tout le week-end si nécessaire. De même au printemps ou en début d'automne, les semailles ne peuvent se faire que lorsque les parcelles de terre ne sont pas trop humides. Dès cinq heures du matin et tard dans la nuit, l'agriculteur dont vous vous plaignez doit poursuivre son œuvre. C'est grâce à lui et à tous ses collègues que nous mangeons**
- **Le ramassage des betteraves est imposé par les sucreries et quelques soit le temps, les camions sont chargés lors d'une courte période, à destination de la sucrerie. Dernièrement, il a loué une balayeuse afin de nettoyer la voirie communale qui lui appartient autant qu'à vous ;**
- **l'exploitant agricole que vous critiquez est responsable, respectueux de tous et d'un haut niveau de qualification. Il aime son métier et est certainement désolé des contraintes qu'il peut parfois imposer à la collectivité (bruit, poussière, boue). Il est vrai aussi qu'il subit la pression de quelques esprits critiques qui remettent en cause ses pratiques sans savoir qu'il ne fait qu'appliquer les directives gouvernementales et européennes.**

Il reste trois fermes et quelques entreprises viticoles à Citry qui sont pour notre commune rurale une fierté. Ce sont des gens qui savent travailler dans le respect de la loi et des personnes. Ce sont eux qui ont fait de notre commune ce qu'elle est. Sans eux nous n'aurions pas ces paysages naturels qui enchantent tous les visiteurs de la commune. Je ne peux que défendre ces professionnels, attaqués par courriers anonymes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.
Thierry Fleischman, maire.